



CAP EMPLOI 06

Un exemple d'accompagnement d'une personne présentant des troubles bipolaires

***Interview de Madame Patricia DUPLAN
Chargée de Mission Cap emploi 06***



Dotée d'énormes qualités humaines: spontanée, bienveillante, consciencieuse, sensible et passionnée de musique, Camille FANET, titulaire d'une licence en Musicologie, joue du piano, de l'harmonium, du glockenspiel, de la kilimba et de la tempura, tournée tout particulièrement sur un public de jeunes enfants.

Elle démarre son parcours professionnel en 2006 en occupant successivement des postes de vendeuse puis d'assistante administrative en 2007.

De 2009 à 2011, elle est comédienne pour un théâtre.

Enfin, sa passion pour la musique l'amène à enseigner le piano et le solfège à domicile.

Parallèlement, elle développe ses talents en tant que compositrice, depuis 2009, pour le théâtre musical (composition d'ambiance, chansons pour spectacle tout public et enfants)

Depuis 2015, elle est auteure-compositrice- interprète (écriture de textes, chant, piano, photographie, création de flyers et affiches)

Fragilisée par une problématique psychique, Camille pousse la porte de notre structure et un accompagnement démarre en octobre 2017.

Très impliquée dans le milieu associatif, **elle participe à des espaces de paroles autour de sa problématique médicale**. Elle est membre actif,

porte-parole et est régulièrement interviewée par des journalistes pour parler de la bipolarité et à cœur d'aider les personnes ayant ce trouble.

Elle écrit même **un support aidant « mini guide » pour mieux vivre sa bipolarité** à destination des bénéficiaires touchés par cette spécificité médicale.

Très vite, se pose la question de clarifier **un projet professionnel pérenne, réaliste et réalisable**. Au fil de l'eau, la perspective **de créer sa propre entreprise** mûrit et se confirme en février 2018, pour vivre de sa passion musicale dans le domaine de l'enseignement culturel et activités récréatives.

Des contrats sont signés avec les écoles et crèches lui permettant de tirer des revenus mensuels fixes, **un contrat de formation professionnelle** de sensibilisation à la musicothérapie puis des cours individuels sur l'éveil musical aux enfants viennent se rajouter à ses ressources.

Son statut d'autoentrepreneur lui permet de s'épanouir dans un domaine de prédilection et elle est sélectionnée pour une audition en Côte-d'Or en juin 2018.

Courant juin 2018, je lui propose **un stage « Thisis »** (de trois jours dans nos locaux), un apprentissage pour mieux gérer le stress, apprendre à se fixer des objectifs et s'affirmer par la confiance en soi, développer des capacités d'adaptation face aux périodes de changement, prendre conscience des comportements limitants et inadaptés. Ce fut, pour elle, une réelle belle expérience où elle a été un élément moteur dans le groupe constitué de 10 personnes.

Réceptive, sérieuse, elle s'est appropriée les concepts et outils qu'elle a intégré à son fonctionnement. À sa demande, je poursuis l'accompagnement, ce qui lui donne l'opportunité de faire un point de situation régulièrement avec un enthousiasme débordant et contagieux.

Elle dit, je cite : *« que nos RDV lui ont fait prendre conscience que ce n'est pas parce que l'on est porteur d'un handicap, qu'on n'est plus capable de mener à bien son propre projet professionnel »*

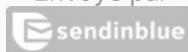
[Lire le Mini-guide de Camille FANET sur la bipolarité](#)

CHEOPS
47 rue Eugène Oudiné
75 013 PARIS
cheops@cheops-ops.org
www.cheops-ops.org



[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 CHEOPS